

Le vélo est...

souvent, une alternative
efficace à la voiture
pour les déplacements
en ville



Rennes, le 20/12/2021

Note importante à l'intention de la lectrice, du lecteur :

La démarche et les actions décrites ci-après sont le résultat d'une réflexion personnelle et donc subjective. Il s'agit d'une expérimentation pour réconcilier réduction de l'empreinte écologique et développement d'une activité professionnelle, celle de photographe indépendant. Cette démarche et cette vision n'engagent que le photographe ambulancier. En aucune façon, l'intention du vélo-photographe, et le contenu de ce dossier, n'ont pour objet de juger les actions, comportements et choix des femmes et des hommes contemporain.e.s ou à leur donner des leçons. Non. Dans une large majorité, nous faisons tou.te.s au mieux dans une société qui s'accélère sans cesse, malheureusement au détriment des espèces vivantes qu'abrite la planète Terre dont, il est à craindre à l'échelle de deux ou trois générations, l'*homo sapiens* lui-même.

Vélo-photographiquement vôtre,

Aurélien Scheer



Les éco-défis du photographe ambulant – édition 2021

Un des piliers fondateurs du photographe ambulant est #agirmaintenant. Agir maintenant face à l'urgence climatique. Décider de placer le enjeux environnementaux avant les enjeux économiques et tenter, avec ces ingrédients contraignants, de gagner son pain quotidien. En savoir plus sur [l'esprit du photographe ambulant...](#)

DECHETS

N°7 – Stop pub :

Depuis son arrivée à Rennes en 2009, le photographe ambulant colle l'autocollant « stop pub » sur sa boîte-aux-lettres.



Défi n°7 - La boîte aux lettres du photographe ambulant et ses autocollants « stop pub » et « ici, je composte et vous ? »

En vert : les défis relevés à l'occasion de cette édition des éco-défis 2021 de la CMA

En noir : les pratiques déjà en vigueur au sein de l'activité du photographe ambulant



Pour sa communication, le photographe ambulant favorise les moyens ci-après :

Lettre d'information ou « *newsletter* » auprès de ses clients ou abonnés, à une fréquence d'une fois tous les trimestres (ah ! si déjà cet idéal était atteint...). Pour les offres, les contrats ou les factures, il est exclusivement fait usage des versions numériques des documents en question (voir attestation n°7 en annexe). En ce qui concerne les pièces-jointes, le photographe ambulant vise aussi l'efficacité sur ce point (cf. défi n°21 plus bas).

Par contre, le photographe ambulant n'utilise pas pour de media dématérialisés pour les vœux annuels ou des communications très ponctuelles de remerciements ou de célébration d'événement. Il opte ainsi délibérément pour l'usage du papier et/ou du carton (en grande majorité recyclé) avec un message manuscrit. De cette manière, le lien d'empathie entre le vélo-photographe et ses usagers / partenaires / clients est mieux préservé et valorisé.

Dans cette course à la digitalisation, cultivons aussi le lien entre humains dans un esprit « moins et mieux ».

N°9 – Réparation et réemploi :

100% des boîtiers et des optiques utilisés par le photographe ambulant ont été achetés sur le marché de l'occasion. Auprès d'autres photographes professionnels ou au rayon « occasions » de boutiques spécialisées comme le Concept Store Photo de Rennes.

En cas de défaillance technique, comme ce fut le cas durant l'été 2021, le photographe ambulant sollicite les services de réparation du fabricant : Canon Professional Services. La facture du remplacement d'une molette de sélection est ainsi disponible en annexe.

100% des torches et accessoires d'éclairage pour la mise en lumière artificielle ont été achetés d'occasion sur des sites spécialisés : 2 torches, 2 projecteurs, 2 fonds, 4 trépieds, un studio mobile...

Maintenant, sur son moyen de locomotion privilégié (et préféré osons le dire), le photographe ambulant n'hésite pas à réutiliser ou détourner des objets plutôt que d'acheter des accessoires neufs. Pour preuve : la béquille de support de bicyclette revisitée à la mode *do it yourself* : tube métallique détourné accompagné de son bouchon de Champagne comme sabot d'usure (remplaçable au gré des grandes occasions à fêter). Autre exemple : le support d'éclairage avant monté sur le fidèle destrier à deux roues du vélo-photographe est une pièce unique ! Un élément « composite » mêlant acier et bois (et un peu de scotch avouons-le). 100% fabrication maison et anti-gaspillage. C'est une réponse astucieuse (mais forcément chronophage) face à l'impossibilité de changer le support sans remplacer complètement la lampe (qui marche, pardon illumine très



bien). Retrouvez les photos de ces solutions originales en annexe.

Les cartes de visite du photographe ambulant sont des emballages détournés sur lesquels est apposé le tampon du vélo-photographe. Simple et rapide, il permet le réemploi d'emballages variés sans pour autant les détourner *in fine* de la filière de recyclage. Les photos sont disponibles en annexe et ici encore, chaque pièce est unique !

Le poste de travail du photographe ambulant a été fabriqué à partir de matériaux réutilisés : des planches de bois en pin trouvées à la déchetterie, une ancienne table et des éléments de penderie démontée. La photographie légendée disponible en annexe apportera une description exhaustive.

Le photographe ambulant essaie d'être cohérent dans l'intégralité de sa démarche. Au delà du matériel photographique, la contrainte du réemploi est un moteur dans le choix des appareils informatiques. Pour son ordinateur, le photographe ambulant travaille depuis le début en partenariat avec un commerçant rennais spécialisé dans l'informatique professionnelle d'occasion (mais néanmoins garantie 2 ans) : [Power Media](#), basé à Rennes. L'écran calibré du photographe ambulant a été acheté d'occasion à un vidéaste documentaire professionnel. Enfin, parce que le meilleur objet est celui que l'on ne possède pas, le smartphone utilisé par le photographe ambulant est un terminal fourni par une coopérative alsacienne spécialisée dans l'électronique responsable : [COMMOWN](#). Le terminal est le meilleur appareil du marché en terme de réparabilité et d'éco-conception. Il s'agit d'un [Fairphone 3+](#). Il est pertinent de préciser que ce terminal n'est pas compatible 5G. D'ailleurs, au fait... la 5G ça sert à quoi déjà ? Les factures et justificatifs sont disponibles en annexe.

Le photographe ambulant n'hésite pas à donner son matériel lorsqu'il n'en a plus usage ou que sa fiabilité ne correspond plus aux standards professionnels. Une attestation sur l'honneur d'un don de matériel semi-professionnel est disponible en annexe.

100% des boîtiers et des optiques utilisés par le photographe ambulant ont été achetés sur le marché de l'occasion

N°11 – Tri sélectif :

En considérant les déchets comme des ressources, le tri sélectif est une manière de valoriser les matériaux de nombreux emballages. Du carton d'un tube de dentifrice à la boîte de conserves du coulis de tomates en passant par la bouteille d'eau minérale en plastique, tous ces emballages sont recyclables. Théoriquement et à partir du moment où il existe une filière de revalorisation. Il n'en reste pas moins que ces méthodes sont énergivores, pour le transport des matières premières dites « secondaires » d'une part, et pour les procédés de transformation et raffinage en vue d'obtenir de nouveaux matériaux d'autre part. C'est particulièrement le cas pour la filière « verre »

En vert : les défis relevés à l'occasion de cette édition des éco-défis 2021 de la CMA

En noir : les pratiques déjà en vigueur au sein de l'activité du photographe ambulant



où même si le verre est techniquement recyclable à l'infini, ces opérations nécessitent une quantité d'énergie considérable. C'est parce qu'il défend l'idée du moins et mieux que le photographe est pleinement engagé dans la démarche « presque » zéro déchets (et boit de la bière artisanale dans des bouteilles consignées).

Aussi, parce qu'il faut montrer l'exemple, utiliser et encourager les efforts des pouvoirs publics, le photographe ambulant a adopté partout où il a vécu le schéma local de tri sélectif. Depuis qu'il habite Rennes, il a d'autre part eu l'occasion d'élargir ses savoirs-faire « déchets » grâce au lombric-compostage proposé par la Métropole. D'abord dans un habitat collectif pendant 3 ans, puis dans une maison individuelle. Le vélo-photographe a pu constater l'importante part de déchets organiques qui, grâce au « bio-seau », rejoignait le composteur (collectif ou individuel). Cela représente à l'année des centaines de kg de déchets qui ne sont ni transportés ni incinérés. Mieux : ils se décomposent pour se transformer, au fil des semaines (et des retournements « parfumés » à la fourche), en un humus fertile qui sera partagé auprès des jardiniers.ères urbain.e.s, sur le balcon ou dans le potager individuel.



Défi n°11 - Les bacs à déchets du photographe ambulant : (1) emballages recyclables ; (2) déchets organiques ; (3) ordures ménagères ; (4) piles et autres composants électroniques (dépôt en déchetterie)

Pour les piles, ampoules et petits déchets électroniques, ils sont consignés dans une boîte métallique fermée jusqu'à un dépôt en déchetterie.

Les justificatifs des informations avancées dans le présent paragraphe sont disponibles en annexe de ce dossier.

En vert : les défis relevés à l'occasion de cette édition des éco-défis 2021 de la CMA

En noir : les pratiques déjà en vigueur au sein de l'activité du photographe ambulant



PRODUITS

N°15 – Réduire la nocivité :

Pour l'entretien de son poste de travail, le photographe utilise des produits ménagers particuliers. Le liquide nettoyant est fabriqué à partir d'ingrédients certifiés ECOCERT suivant les principes de l'approche « presque » zéro déchets. Ce produit est diffusé à l'aide d'un vaporisateur vide récupéré dans un commerce (allez, partageons nos recettes...).

=====

La recette du désinfectant multi-surface utilisé par le photographe ambulant :

- bicarbonate de soude - 2 cuil. à soupe,
- eau chaude - 2 litres,
- vinaigre blanc - 2 cuil. à soupe,
- huile essentielle - teatree, lavande, pin... - 1 cuil. à soupe.

Dans une bassine, verser le bicarbonate dans l'eau chaude. Mélanger à l'aide d'une grande cuillère en métal. Ajouter le vinaigre blanc puis mélangez encore. Terminez par l'huile essentielle avant de répartir le mélange obtenu dans des bouteilles en verre (des bouteilles vides de jus de pommes par exemple).

Pour un usage plus commode, versez ce mélange dans un flacon vaporisateur. Un nettoyeur pour vitre usager par exemple.

=====

Du côté papeterie, le photographe ambulant utilise du papier 100% recyclé et répondant aux exigences FSC pour les usages suivants : cartes de vœux, enveloppes, imprimante feuille au format A4. Pour ses usages d'impression, les principes que respecte le photographe ambulant sont l'impression noir et blanc recto-verso. A deux pages par feuille si le document à imprimer le permet. C'est d'autre part une manipulation manuelle qui permet de réaliser le recto-verso, l'imprimante n'étant pas une machine très perfectionnée. La technologie d'impression est du type laser afin d'assurer la plus grande longévité au toner. Pour ses consommables, le photographe ambulant n'achète que des pièces « Canon » afin de garantir le retour et la bonne revalorisation des pièces usagées par le fabricant lui-même. Lors de l'achat d'un toner « générique » cette prise en charge et recyclage du consommable usager reste à la charge du client. Ce déchet est ainsi très souvent déposé avec les ordures ménagères (et zou ! à l'incinération).



ENERGIE

N°19 – Eclairage :

A l'occasion de sa candidature aux éco-défis 2021, le photographe ambulant a remplacé sa veille lampe de bureau halogène par une lampe de technologie LED. La puissance électrique consommée pour cette fonction éclairage a été divisée par 7 ! Elle est ainsi passée de 36W à 5W.

Il est à noter le choix de ce produit particulier qui, neuf, coûte plus de 200,00€. Une grande majorité des lampes de bureaux type LED que l'on peut trouver dans des enseignes génériques ne permettent pas le remplacement de l'ampoule. Ce critère faisait partie des éléments de décision et de choix du photographe ambulant.

N°20 – Fournisseur vert :

Depuis plus de 10 ans le photographe ambulant est client du seul fournisseur d'électricité renouvelable et coopérative : Enercoop Bretagne. Il s'agit d'une coopérative régionale en lien avec la coopérative nationale Enercoop. Cette dernière est d'ailleurs récompensée par le [label VertVolt](#) de l'ADEME avec la mention « très engagé et sans nucléaire ». En effet, ce producteur a décidé de ne pas faire appel à l'accès réglementé à l'électricité nucléaire historique (ARENH). Côté exemplarité y a pas mieux !

En 2021, le vélo-photographe a eu la chance d'avoir un article publié sur le site internet de ce fournisseur : [lire l'article du Blog d'Enercoop Bretagne...](#)

En ce qui concerne le gaz, le photographe ambulant a choisi ILEK et plus particulièrement un producteur de bio-gaz installé dans le Finistère. Un duplicata du contrat ILEK mentionnant la localisation du producteur est disponible en annexe de ce dossier.

N°21 – Optimisation des équipements :

Dans leur grande majorité, les appareils électriques du photographe ambulant sont raccordés à une multiprise dotée d'un interrupteur. Une fois ce dernier ouvert, aucune consommation d'électricité « en veille » n'est à déplorer. Pour aller encore plus loin, le modem « box » Internet est raccordé à un programmateur électronique. Cela permet d'assurer la mise à l'arrêt de cet appareil trop souvent laissé en marche la nuit pour cause de difficulté d'accès. Cette programmation permet aussi d'éviter de rester trop tardivement devant l'écran (une fois Internet coupé, c'est l'heure de se coucher).

Dans son choix d'hébergeur de site Internet, le photographe ambulant a sélectionné les services d'OVH. Il s'agit d'une entreprise dont les serveurs sont alimentés par de l'électricité d'origine renouvelable et qui s'empare d'enjeux d'actualité comme la réparation et l'allongement de durée de vie des serveurs. Plus d'information sur la [politique environnementale d'OVH](#).

Concernant la communication électronique, le photographe ambulant ne joint que très rarement



des pièces jointes à ses emails et surtout pas de photos en haute résolution dont le poids dépasse allègrement les 20 Mo/fichier. Il préfère transmettre le lien URL spécifique permettant d'accéder directement au contenu. Le destinataire peut ainsi directement visionner les photographies sans avoir besoin de télécharger les informations.

L'empreinte énergétique et environnementale (à travers l'extraction des matières premières mais aussi la consommation d'énergie des milliers de *data centers*) des appareils numériques est considérable. C'est pourquoi le photographe ambulant a fait des choix contraignants (encore une fois la contrainte...) concernant son opérateur téléphonique et la conception de son site Internet. Il a décidé de souscrire un abonnement auprès d'un opérateur engagé dans la transition énergétique et solidaire : [Telecoop](#). Cette entreprise coopérative propose un forfait particulier dans la mesure où le gigaoctet de données coûte 2€. Cette mesure permet d'inciter les usagers à privilégier l'usage du wifi plutôt que des données mobiles. Il permet aussi de se déconnecter plus régulièrement lors des déplacements notamment. En moyenne, et surtout depuis qu'il a rejoint Telecoop (avril 2021) le photographe ambulant consomme moins de 1Go de données mobiles par mois. La consommation totale de données mobile pour 2021 s'élève 12,97Go (on fera moins en 2022 promis).

En ce qui concerne son site Internet, moins d'un an après la mise en ligne, le photographe ambulant a réalisé que l'empreinte carbone de son site web était bien supérieure à la moyenne des sites avec $2,02\text{g}_{\text{CO}_2\text{estimé}}^1$ par page (ô rage, ô désespoir !). Il s'en est confié dans un [article](#) de son blog le jour anniversaire de la création de son activité, le 1er avril 2021. Entre le mois d'avril et le mois de juillet 2021 et après une petite centaine d'heures de travail, l'empreinte carbone du site Internet du photographe ambulant a été réduite de 58% : [voir le post linkedin](#).

Pour le chauffage, le local du photographe ambulant est chauffé au moyen d'un radiateur muni d'un robinet thermostatique. Les photographies des informations avancées dans le présent paragraphe sont disponibles en annexes de ce dossier.

Enercoop : le seul fournisseur d'électricité français récompensé par le label VertVolt de l'ADEME avec la mention « très engagé et sans nucléaire ».

1 <https://www.websitcarbon.com/>



MOBILITE

N°29-30 – Mobilité douce « domicile travail » et « activité entreprise » :

Le moyen de transport favori du photographe ambulant est le vélo. Pour ses déplacements dans la métropole rennaise c'est ce moyen de déplacement qui est retenu. Par exemple, comme il est écrit en p.3 du guide du Petit Futé « Rennes City Book 2021 » : l'intégralité des 26 reportages de Nouvoitou à Goven, ont été réalisés en se déplaçant exclusivement à vélo.

Lorsque la prestation le nécessite, une remorque vient s'attacher à l'axe de la roue arrière. Cet astucieuse extension roulante permet alors d'embarquer jusqu'à 40kg de matériel par descentes et cotes de la métropole...



De retour d'une séance photo « Petit Futé » à Nouvoitou – printemps 2021 et autoportrait du vélo-photographe

Parce qu'avant de planter des éoliennes ou de couvrir des terres cultivables de panneaux solaires il est nécessaire (et urgent) de réduire la consommation énergétique de notre société, le photographe ambulant a fait le choix de se déplacer à VELO et non pas en VAE² (même si il est très copain avec son fournisseur Enercoop Bretagne). C'est un choix de cohérence qui par la même occasion évite l'abonnement à une salle de sport pour l'entretien de sa condition physique.

En 2021, le photographe ambulant a parcouru environ 12 367 km en laissant son fidèle destrier au garage. En effet, lorsque la localisation géographique des missions ne permet pas d'utiliser le vélo, le photographe ambulant emprunte le train (3 600 km), rejoint des covoiturages existants (765 km) et sinon, utilise sa camionnette (8 002 km).

Dès que les contraintes d'organisation le rendent possible, le photographe ouvre le trajet au covoiturage en baissant le prix au maximum. L'objectif n'étant pas de gagner de l'argent mais de partager les émissions de CO₂. L'exemple d'un récent reportage du côté d'Angoulême peut ainsi être donné : 3 personnes à l'aller et au retour. Ce qui nous fait une empreinte de 75 g_{CO2} par km et par personne. Pas mal pour une camionnette âgée de 20 ans !

2 vélo à assistance électrique

Le tableau récapitulatif des déplacements du photographe ambulant est disponible ci-dessous. En divisant les émissions par la distance parcourue le taux d'émission moyen du photographe ambulant pour 2021 est de 111 g_{CO2eq.} par km L'infographie « covoiturage - bilan 2021 » du photographe ambulant est disponible en annexe

Tableau : bilan 2021 des distances parcourues par le photographe ambulant

Moyen de déplacement	Distance km	CO2eq. kg
Vélo*	2 500	0
Voiture	8 002	2 401
Train	3 600	51
Covoiturage (passager)	765	38
Bilan émissions	14 867	2 490
Covoiturage (conducteur)	4 452	1 336
Bilan réduction	4 452	1 336
Bilan total	10 415	1 155

*estimation

En dernier recours, et c'est fréquent lors de mission de « signatures paysagères d'installations EnR³ », le photographe ambulant utilise sa camionnette. Alors là attention, c'est un véhicule de catégorie 5 sur l'échelle crit'AIR, âgé de 20 ans et émettant « officiellement » 250 g_{CO2} par km. Bref il est très polluant. Cependant, il est parfaitement adapté aux contraintes de mobilité et de volume inhérentes à l'activité de photographe.

Pour « compenser » (le photographe ambulant n'est vraiment pas un adepte de ce terme) une estimation de l'empreinte carbone du déplacement est réalisée sur la base de 100,00 € la tonne de CO2 et propose la prise en charge 50/50 avec le client. Pour éviter de sous-estimer les émissions relatives au trajet, la base de calcul est effectuée à partir d'une émission de 300 g_{CO2} par km.

En annexe, vous pourrez retrouver un exemple de certificat de dons remis aux clients du

3 énergies renouvelables

En vert : les défis relevés à l'occasion de cette édition des éco-défis 2021 de la CMA

En noir : les pratiques déjà en vigueur au sein de l'activité du photographe ambulant



photographe ambulant après reportage.

L'argent ainsi calculé est donné sous forme de don à des associations écologiques militantes pleinement engagées. On peut citer par exemple [l'association Canopée](#) basée à Angers qui œuvre à construire un contre-pouvoir citoyen pour mieux protéger les forêts en France et dans le monde.



110km/h max. avec la camionnette, sur voie express comme sur autoroute (ici sur la route des Hauts-de-France pour un reportage « signature paysagère » - printemps 2021)

Enfin, à partir du moment où le photographe ambulant se déplace au moyen de sa camionnette, il décide de limiter sa vitesse à 110 km/h et choisit des itinéraires en dehors des autoroutes (pas des voies express attention !). C'est une façon de rester libre et de garder à l'esprit que le chemin fait aussi partie du voyage.

limiter sa vitesse à 110 km/h [...] des itinéraires en dehors des autoroutes [...] c'est une façon de rester libre et de garder à l'esprit que le chemin fait aussi partie du voyage.

SOCIÉTAL

N°36 - Action Sociale :

Etre photographe c'est aussi avoir le pouvoir d'aider des femmes et des hommes. Mettre en valeur leur activité, leurs produits, leur démarche. Raconter, par la photographie, leur spécificité et leur histoire. Le photographe ambulant n'hésite pas à travailler bénévolement pour des structures du territoire métropolitain. Il s'agit par exemple de la conciergerie de quartier *Au P'tit Blosneur* basée dans le sud de Rennes ou encore de l'épicerie coopérative et participative *Breizhicoop*. Le photographe appelle ce genre d'initiative les actions « vent dans le dos », [en savoir plus sur les mission vent dans le dos...](#)

Les attestations sur l'honneur correspondantes sont disponibles en annexe.

Depuis 2019, le photographe ambulant est un « *Gallécommerçant* ». C'est à dire qu'il accepte de recevoir le Galléco, la monnaie locale complémentaire et citoyenne (MLCC) d'Ille et Vilaine, en guise de paiement. Les MLCC permettent de développer une économie plus équitable qui bénéficie aux acteurs du territoire. [Plus d'informations sur le Galléco...](#)



BONUS**N°39 - Indépendance numérique :**

#agirmaintenant, pour le photographe ambulant, c'est aussi réduire sa dépendance face aux géants du numériques. Les GAFAM sont des colosses aux monopoles inquiétants. Il est essentiel, et de surcroît lorsqu'il s'agit de son destin professionnel, de se libérer et de retrouver l'usage de ses données. C'est pour cette raison que le photographe ambulant utilise en très grande majorité des logiciels libres et « open source ». Quelques exemples dans le tableau ci-après.

le photographe ambulant utilise	plutôt que	payant ?	degré de facilité (*)
pCloud	Google Drive	oui	5
Framagenda	Google Agenda	non	5
Framagenda	Google Contacts	n	5
Open Office	Microsoft Office	n	2
Whereby, Jitsi	Zoom	n	5
Protonmail	gmail	o	5
Simplenote	Appel Note	n	5
Qwant, Duckduckgo, Lilo	Google	n	4
Signal	Whatsapp	n	5
Matomo	Google Analytics	n	n.a. (juste installé)
Facebook	Facebook	n	1 (faible utilisation)
Instagram	Instagram	n	1 (faible utilisation)
Mozilla Firefox	Chrome / Safari	n	5
Framadate	Doodle	n	5
Framaforms	Google Forms	n	3
Openstreetmap, Magic Earth, Géovélo	Google Maps	n	4
viamichelin	Google Maps	n	3
/e/	iOS / Google Android	n	4

(*) échelle de 1 : laborieux ; à 5 :fastoche

Dans le cadre particulier des éco-défis 2021 le photographe ambulant a décidé de « dégoogliser » son smartphone et installant un système d'exploitation alternatif au très répandu Android proposé par défaut sous « licence » Google. Il s'agit d'un système d'exploitation reprenant les bases d'Android mais sans les « mouchards ». Il s'appelle [/e/](#) et a été créé en Europe (par un français si les sources du photographe ambulant sont correctes).

En vert : les défis relevés à l'occasion de cette édition des éco-défis 2021 de la CMA

En noir : les pratiques déjà en vigueur au sein de l'activité du photographe ambulant

ET APRES ?

Parce qu'on se prend vite au jeu, comment aller encore plus loin ?

Actuellement, il reste un champ inexploité pour le photographe ambulant : son flux de travail en post-production (logiciels notamment) et le système d'exploitation de son ordinateur portable.

Il s'agit d'abord de réussir à abandonner les outils d'archivage, tri, sélection et de retouches photographiques très communément utilisés par la profession : la suite Adobe Creative Cloud. En particulier deux logiciels : *Lightroom* et *Photoshop*. N'utilisant actuellement que très peu *Photoshop* la difficulté principale réside dans l'abandon de l'outil d'archivage, de traitement par lots mais aussi d'édition d'album que représente *Lightroom*.

Le deuxième défi, est le fait de travailler dans un environnement LINUX plutôt que ceux proposés par Microsoft et Apple. Cette migration vers des outils numériques alternatifs issus de l'informatique *open source* permettra de travailler dans un environnement libéré de l'influence des systèmes d'exploitation dominants et énergivores que représentent iOS et Windows. L'objectif serait de construire un flux de travail exclusivement sous LINUX, au moyen d'Ubuntu par exemple.

Le changement est en cours et laissons ces expérimentations, frustrations, joies pour la suite de l'aventure du photographe ambulant...

Les éco-défis du photographe ambulant – édition 2021
Annexes documentaires et photographiques



**Attestation n°7 :
Dématérialisation de la communication**

Je soussigné(e) Aurélien SCHEER atteste communiquer
auprès de ma clientèle exclusivement de manière dématérialisée via :

- Son site internet ✓
- Des Campagnes de mailing / Newsletters *max. 1/mois*
- Les réseaux sociaux (facebook, Instagram...) *un petit ren et après le site*
- Autres (préciser) *galeries en ligne + lien URL pour transfert de fichiers HD.*

Fait à Rennes , le 20/12/2021

Signature et cachet de l'entreprise





FACTURE

N° facture . : 5210000403604

Page : 1 sur 1
Date facture . : 19.08.21
Commande . . : 1-21-409175 / 1257
Dossier client:
Expédition . : UPS Standard
Cond. paiement: Immédiatement
N° client . . : 127615
TVA intra . . :
Devise . . . : EUR
Echéance . . : 19.08.21

Adresse de Facturation:
Aurelien Scheer
28 Rue Albert Briand
35200 Rennes

Pos Désignation N° série Prix H.T.
001 EOS 5D MARK IV 023021003077

Accessoire bouchon boitier

Trav effectués Rempl. carter / chassis
Mise à jour firmware

Référence	Désignation	Qté.	P.U.	Total
CG2-5253-000	Main d'oeuvre horaire	0.75	95.00	71.25
	DIAL ASS'Y	1.00	21.95	21.95

Montant H.T. 93,20

Remarques: Mise à jour du firmw 1.1.2/1.3.3
Décl.: 85 300
Nettoyage du capteur CMOS+chgt de la pièce defect.
vad**1791 de 111.84 euros

Somme de toutes les lignes	EUR	93,20
Total H.T.	EUR	93,20
TVA 20,00%	EUR	18,64
Total à payer	EUR	111,84
Montant déjà réglé	EUR	111,84
Somme à payer	EUR	0,00

Canon France est votre partenaire privilégié de votre appareil photo numérique Canon. www.canon-europe.com

Banque Deutsche Bank AG Succursale de Paris
3, avenue de Friedland 75008 Paris
N° de compte 10510126000
N° de compte ban FR7617789000011051012600066
Code SWIFT DEUTFRPP

Défi n°9 - Justificatif de réparation sur boitier photographique Canon 5D mark iv durant l'été 2021



Défi n°9 - La béquille « pop » et le phare « bois-métal » : la customisation presque « zéro déchet » du vélo du photographe ambulant



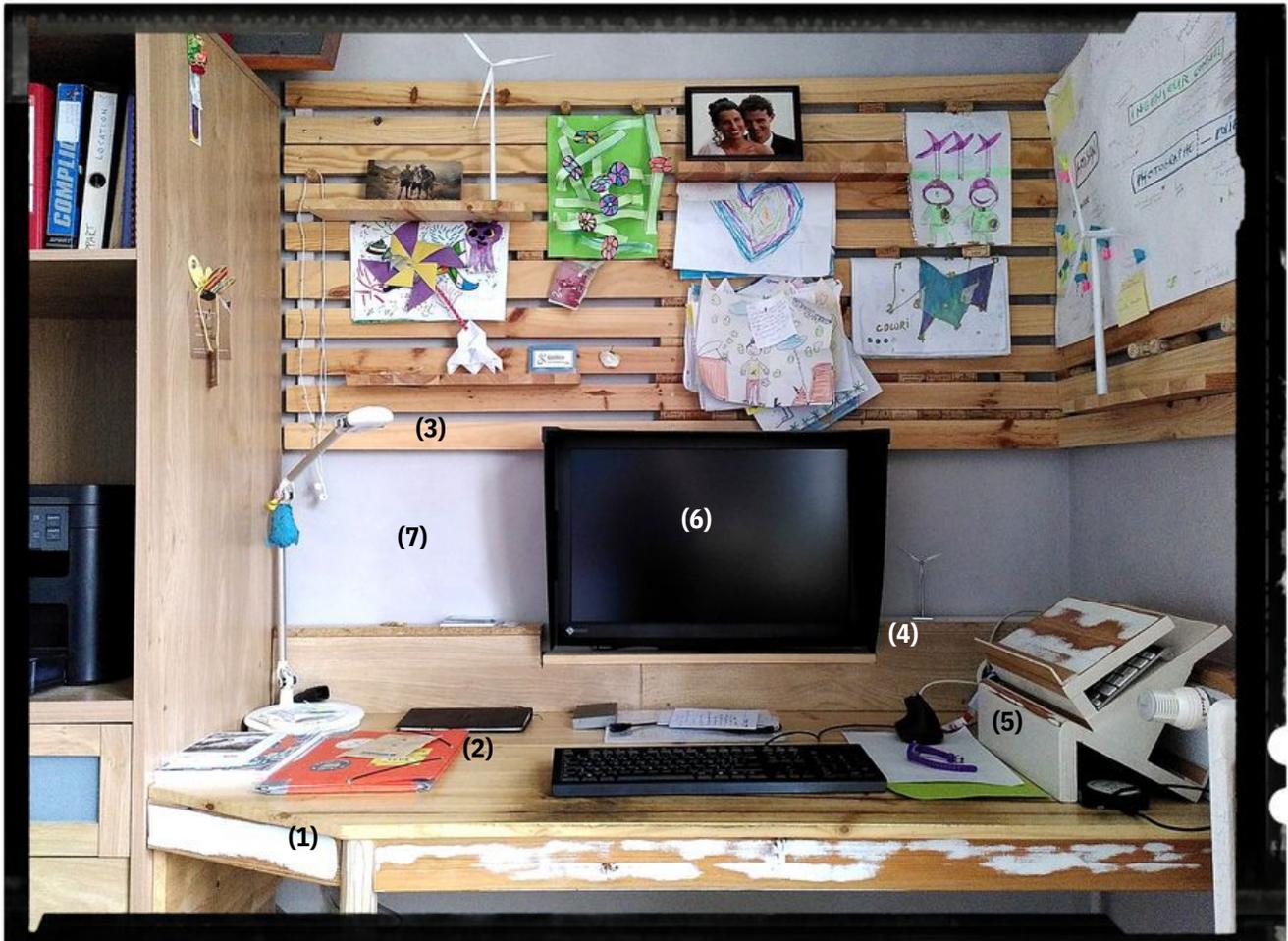
Défi n°9 - Technologie hybride « bois-métal »



Les cartes de visite du vélo-photographe



Défi n°9 - Lorsqu'un carton de petits-fours se transforme en carte des visite...



- Défi n°9 - Le poste de travail du photographe ambulant (installé à l'intérieur d'une ancienne penderie)
- (1) Structure d'une ancienne table adaptée au nouveau bureau
 - (2) planches de pin utilisées comme bureau
 - (3) planches de pin utilisées comme décoration et élément support de tablette d'étagères
 - (4) coffrage passe-câble fabriqué à partir des éléments de l'ancienne penderie
 - (5) Support ordinateur portable, déplaçable pour travailler en position debout (varier les positions de travail)
 - (6) écran EIZO calibré (acheté d'occasion sur leboncoin)
 - (7) peinture du mur et plafond : mélange de fond de pots peinture usagers

14 Rue de l'Arsenal
35000 - Rennes
France
Siret : 82325509600021

Date : 13/10/2021

Monsieur Aurelien Scheer

35200 Rennes

Tél. : +33257215069
Port. : +33616481659
Email : info@powermedia.fr
Site web : https://www.powermedia.fr

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
ART00000047 -Apple Macbook Pro 15 Srestourne de 450 euros sur le macbook pro 13 2015	1,00					20,00%
ART00000593 -Macbook pro 2015 13"	1,00		-333,33 €	0,00%	-333,33 €	20,00%

Tentez votre chance pour remporter une Tablette ou un Smartphone ou un bon d'achat de 200€ en mentionnant votre avis de satisfaction sur notre établissement google ou sur notre page Facebook. Tirage au sort se déroulera chaque début de novembre .

Détail de la TVA

Code	Total HT	Total TTC
Normale	915,83 €	183,17 €

Règlement	Carte
Echéance(s)	1 099,00 € au 13/10/2021

Coordonnées bancaires

Nom	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE
IBAN	FR76 1558 9351
BIC	CMBRFR2BXXX

Le montant total s'élève à mille quatre-vingt-dix-neuf euros

***Garantie Power Pc = Garantie 2 ans sur le système d'exploitation et garantie matériel*, assistance téléphonique 6j/7 , pc de remplacement durant la période de garantie .

*Les accessoires tels le chargeur ou la batterie sont pris en compte que pour 3 mois de garantie, en effet, la batterie est un consommable et sa détérioration prématurée peut être causée par un non respect du cycle des charges. Prenez contact avec nous pour des conseils à ce sujet .

..

Facture FAC/211114200

Aurélien SCHEER
28, rue Albert Briand
35200 Rennes
France

Date de facturation 10/11/2021

Description			Quantité	Prix unitaire	Prix HT	
Contra [REDACTED] mensualité du 10/11/2021 au 09/12/2021 Location mensuelle Service Fairphone 3+ avec duo protecteur			1 Unité(s)	31,80 €	26,50 €	
Taxe	Base	Montant	Total HT		26,50 €	
TVA collectée (vente) 20,0% TTC	26,50 €	5,30 €	TVA		5,30 €	
					Total TTC	31,80 €

Conditions de règlement Paiement immédiat par prélèvement automatique

Pas d'escompte en cas de paiement anticipé. Pénalités de retard au taux annuel de 20%. Pour les professionnels, indemnité forfaitaire de recouvrement de 40€ facturée en cas de non respect des délais de paiement.

Commown SCIC-SAS à Capital variable
8 Avenue Dante - 67200 Strasbourg - France - <https://commown.coop>
SIREN / RCS / TVA : 82881148900032 / Strasbourg / FR14828811489

1 / 1

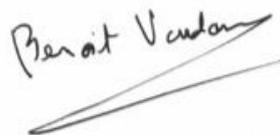
Benoit Vandame
Lieudit La Rue Gibert
35 830 Betton
06 52 12 88 56

Le 30 Juin 2021

Objet : Attestation de don à mon profit.

Je certifie sur l'honneur que Aurélien Scheer m'a fait un don d'un appareil photo et son objectif en parfait état de marche. Il s'agit d'un appareil photographique Canon 7D, et de l'optique Canon EF-S 17-55 F/2.8 IS USM. Le don a eu lieu le 30 juin 2021.

Benoit Vandame

A handwritten signature in black ink that reads "Benoit Vandame". The signature is written in a cursive style and is underlined with two parallel lines.



Défi n°15 - Les ingrédients et le vaporisateur des produits de nettoyage



Défi n°15 - La ramette de papier utilisée dans l'imprimante du photographe ambulante.



Défi n°19 - Éclairage de bureau avant (gauche) et après remplacement (droite)



Choisir pour son logement du biogaz français

MES COORDONNÉES

Référence Client : 107- [REDACTED]

Nom : Aurélien SCHEER

Téléphone : +33671899579 - Email : surf-[REDACTED]@protonmail.com

Adresse du site de consommation :

28 rue Albert Briand

35200 RENNES

Cette adresse est aussi mon adresse de facturation.

J'ai bien noté qu'en tant que signataire du contrat, je suis engagé contractuellement envers ilek et responsable du paiement des factures

MES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

GAZ

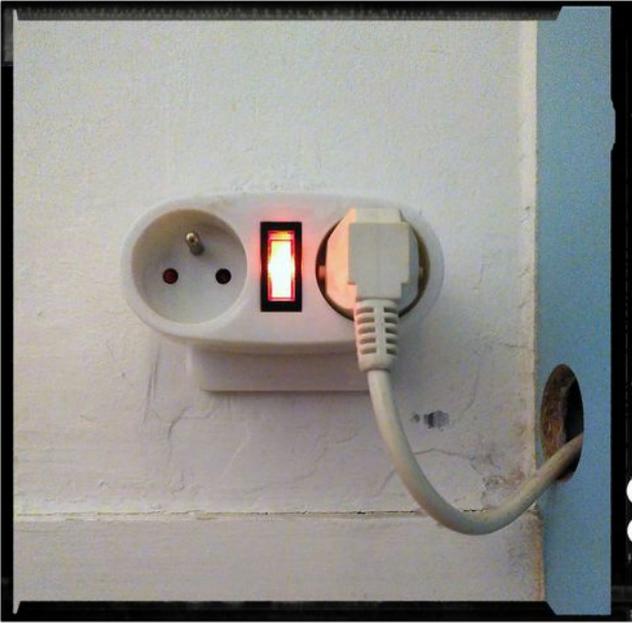
Référence du Point de comptage et d'estimation (PCE) : 14490159158953

Consommation annuelle de référence (CAR) : 10884 kWh

MON OFFRE

- Je souscris l'offre Gaz bio de Brest de ilek**
Tarifs non réglementés

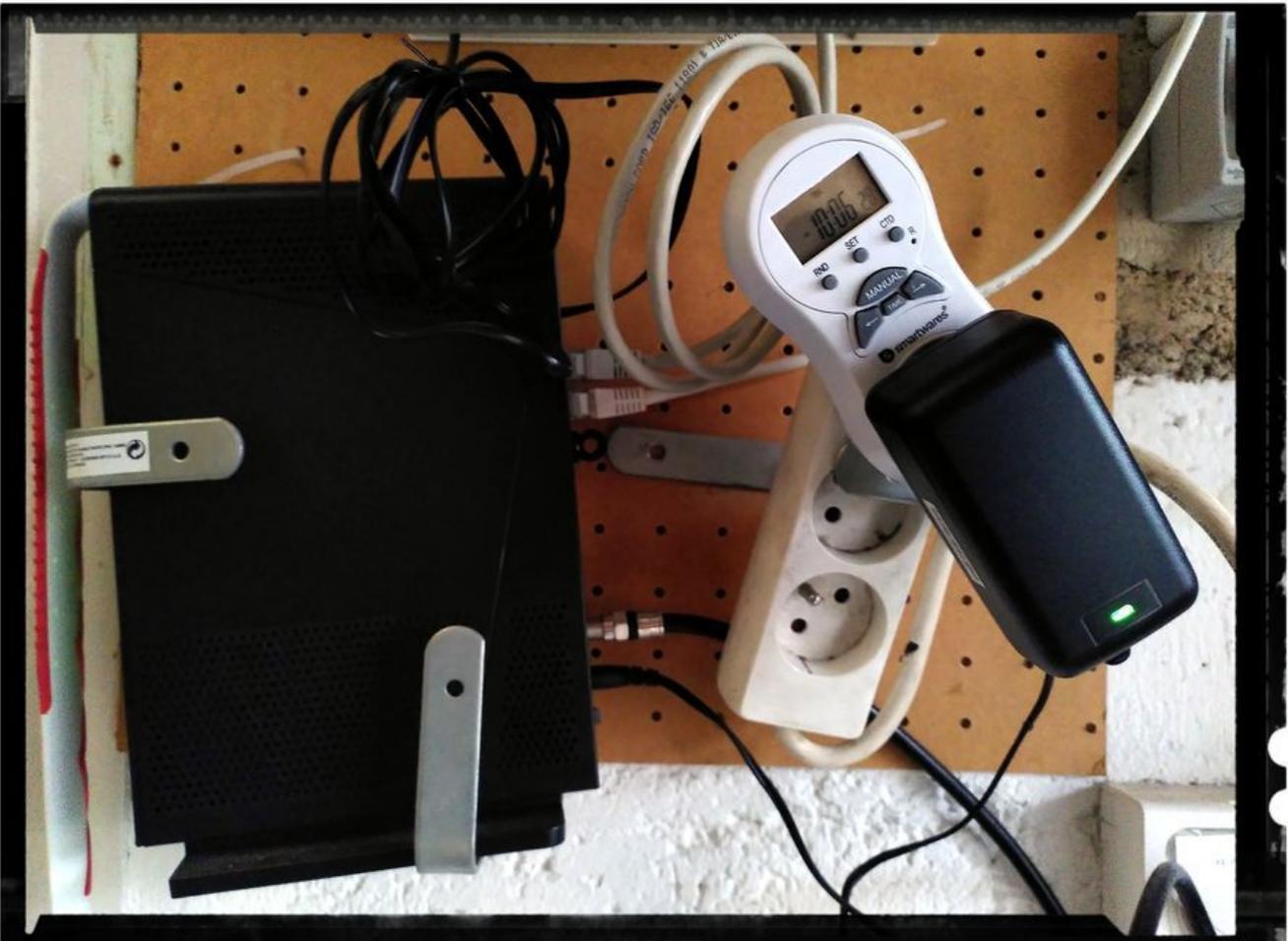
- Je serai prélevé le premier mois au prorata de ma consommation en fonction de la date de démarrage de mon contrat : Celle-ci est prévue le 15/02/2019. Je serai ensuite prélevé automatiquement tous les 5 du mois d'un montant de 71,90 € TTC pour le gaz.
Je recevrai mes factures par email à l'adresse : surfors-[REDACTED]@protonmail.com



Défi n°21 – Prise double et interrupteur



Robinet thermostatique sur radiateur



Défi n°21 – Le programmeur électronique alimentant le modem Internet du photographe ambulant



Facture FACT-20211207-22619

En date du : 07/12/2021

Réf. client [REDACTED]

Tel : 01 84 60 95 35
Email : client@telecoop.fr

M Aurélien SCHEER
28, RUE ALBERT BRIAND
35200 RENNES
France

Objet : Votre facture mensuelle - décembre 2021 - 0671899579

Description	Qty	PU TTC	TVA	Total TTC
Forfait Sobriété hors données mobiles : Appels, SMS/MMS inclus depuis et vers la France métropolitaine	1,00	10,00	20,00 % (1,67)	10,00
Données mobiles : Consommation de données mobiles en France métropolitaine (551 Mo) - du 01 au 30 novembre 2021	1,00	2,00	20,00 % (0,33)	2,00

Notes :
Offre sans engagement.
Votre code parrainage : H6PRDDXV2

Total net TTC 12,00 €
TVA 20,00% 2,00 €
Total net HT 10,00 €

Total à régler 12,00 €

Moyen de règlement : prélèvement
Délai de règlement : à 10 jours
Date limite de règlement : 17/12/2021
Tel. mobile : 06 71 89 95 79

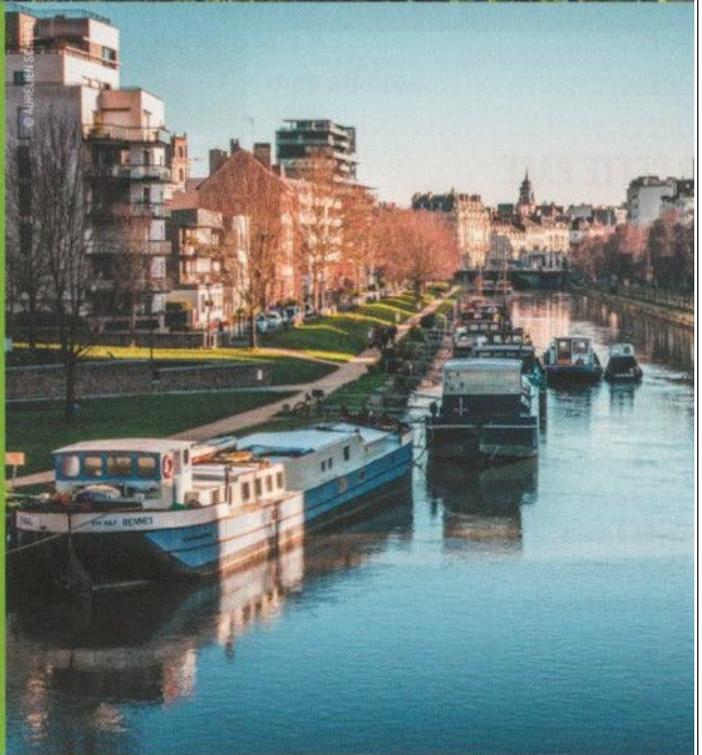
Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, 1 al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).



AURÉLIEN SCHEER, LE PHOTOGRAPHE AMBULANT

Passionné et bienveillant, le photographe ambulant a décidé d'agir maintenant face à l'urgence climatique. Il place au cœur de sa démarche photographique les transitions environnementales et sociétales. Ainsi, 100% des déplacements pour ce guide ont été menés à vélo. Du petit artisan à l'aventure collective, ses images racontent l'engagement. Amoureux du geste, attentif aux moindres détails, sa générosité se traduit dans chacun de ses clichés.

- Coordonnées : clic@aurelienscheer.com
- ☎ 06 71 89 95 79
- Site internet : www.lephotographeambulant.fr
- LinkedIn : @le-photographe-ambulant
- Instagram : @lephotographeambulant



Défi n°29 – extrait p.3 du guide du Petit Futé « Rennes City Book 2021 »

L'ECHOPPE DU 2 ROUES

16, rue Saint Louis

35000 RENNES

Tél./Fax : 02 23 43 30 01

TVA Intra - FR 94 422 023 812 00015

A Rennes le 22 01 11

COMMANDE

6

M Scheer

A Sq. du Commerce

35200 Rennes

06 35 22 5042

1 VTC Trecking life sport 799,20 €

+ Accessoires

TOTAL TTC - 0 852,91 €

REGISTRE LE DAUPHIN

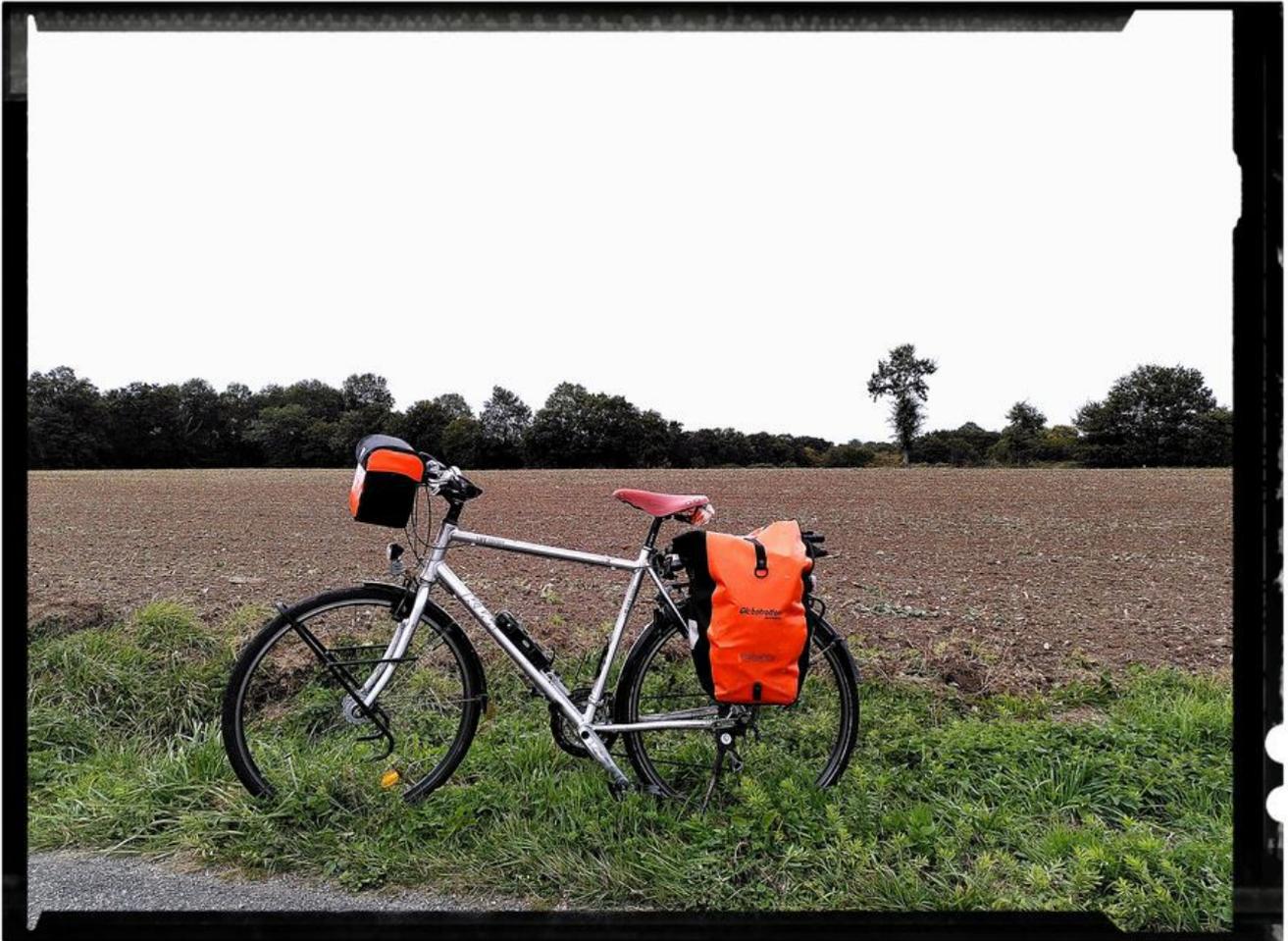
Délai

Mode d'expédition

Port

Conditions de paiement

Défi n°29 - La facture d'achat de la bicyclette du photographe ambulancier... 10 ans déjà !



Défi n°30 - Le fidèle destrier du photographe ambulant sur le retour d'une séance photo « naissance » à Domloup durant l'automne 2021



Défi n°30 - La remorque chargée du matériel pour la séance photo « cahier recettes » de la Grenouille à Grande Bouche

DON n°202101



SIREN 849 792 999, code APE : 7420Z
Assurance Allianz ProfilPro n°60223289
28, rue Albert Briand, 35200 Rennes
06 71 89 95 79 – clac@aurelienscheer.com

Le vélo est...
souvent, une alternative
efficace à la voiture
pour les déplacements
en ville



ATTESTATION DE DON

Véhicule utilisé - taux d'émissions CO2 : VW Multivan T4 - 300 g_{CO2eq}/km

Base tarifaire : 100 €/t_{CO2eq}

Client : **wpd onshore France**

Reportage concerné : signature paysagères des parcs éoliens de wpd onshore France

Période : printemps 2020

Distance parcourue : 2 400 km i.e. 720 kg_{CO2eq}

Equivalent en euros du poids de CO2 émis : 72,00€

Répartition de la prise en charge : 50% Client 50% le photographe ambulancier

Organisme bénéficiaire : [association Canopée](#) qui milite pour des forêts vivantes

Reçu fiscal : CANPON-2021-001628 ([voir le document](#))

En vous remerciant pour votre confiance et engagement

Fait à : Rennes
Le : 26/10/2021



Aurélien Scheer

Aurélien Scheer, le photographe ambulancier
Domiciliation : CREDIT COOPERATIF

RIB : 42559 10000 04111143623 76
IBAN FR76 4255 9100 0004 1111 4362 376 BIC CCOPFRPPXXX





Scheer Aurélien
28, rue Albert Briand
35200 Rennes
FRANCE
Angers le 21/07/2021

Cher Aurélien,

Je suis très heureux de vous adresser aujourd'hui votre reçu fiscal concernant le don de **soixante-douze euros** que vous avez effectué à Canopée le 21/07/2021.

Vous pourrez ainsi le joindre à votre prochaine déclaration de revenus afin de bénéficier d'une réduction d'impôts équivalente à 66% de son montant total.

Je profite de ce courrier pour vous remercier très sincèrement pour le soutien que vous nous avez apporté. Grâce à vous, nous pouvons continuer à agir pour des forêts vivantes !

Xavier Morin
Président de l'Association

REÇU FISCAL

Numéro d'ordre : CANPON-2021-001628

Bénéficiaire :

Canopée
13 rue Marcel Chuteaux
49100 Angers
France

Nom et Prénom du donateur ou
Raison sociale :

Monsieur Scheer Aurélien
28, rue Albert Briand
35200 Rennes
FRANCE

L'association reconnaît avoir reçu pour
versement, à titre gratuit, la somme de : **## 72,00 € ##**

Nature et forme du don : numéraire déclaration de don manuel

Mode et date de versement : Visa 21/07/2021

Date d'édition et signature : 21/07/2021

Le don n'ouvre droit à réduction que dans la mesure où les conditions générales prévues à l'article 238 bis-I du Code Général des Impôts sont remplies, c'est à dire s'il est effectué «au profit d'œuvre ou d'organismes d'intérêt général, de caractère philanthropique, éducatif, scientifique que, social, familial ou culturel».

Le **covoiturage** du  :
des lapins-béliers, chats et
humains transportés en

20

Merci à Victoria, Camille, Gwenn, Luc,
Virginie, Anne, Maël, Emily, David,
Oumar, Tim, Jalal, Tyfanie, Adama,
Christelle, Liam, Clément, Alain,
Arnaud, Kevin, Matys, Eric, Charlotte...

21

BILAN

8 trajets
25 pers.

668 kg_{CO2}
évités

4 452 km
cumulés

prix plancher
systématique



Défi n°30 – Bilan 2021 des passagers qui ont rejoint le vélo-photographe sur la route d'une mission photographique.



Au p'tit Blosneur
Centre commercial Ste Elisabeth
15 avenue de Pologne
35200 Rennes

ATTESTATION DUR L'HONNEUR

Objet : mise à disposition gracieuse de photographies

Par la présente, je soussignée Hélène SIROT-MITTEAUX, Présidente de l'association Au p'tit Blosneur, certifie l'utilisation des photographies prises par le photographe ambulant. Cet usage a été délivré à titre gracieux par ce dernier.

Les clichés pris et donnés par le photographe ambulant permettent de valoriser notre structure au travers des médias suivants : nos réseaux sociaux, la lettre d'information de l'association et les documents de présentation (rapport d'activités, demande de subvention...). Ces clichés permettent d'avoir un rendu de qualité et de valoriser les personnes comme nos actions sur le quartier prioritaire du Blosne.

Cette déclaration est réalisée dans le cadre de la candidature du photographe ambulant aux éco-défis 2021 d'Ille-et-Vilaine et suite à une sollicitation de sa part. Je reste à votre disposition, dans l'éventualité où un complément d'informations serait nécessaire.

En souhaitant au photographe ambulant le meilleur développement de ses activités toujours en lien avec les valeurs qui sont les siennes.

Mes salutations respectueuses.

*Pour l'association Au p'tit Blosneur
Hélène SIROT-MITTEAUX
Présidente*

BREIZHICOOP

15 avenue de Pologne

35200 RENNES

Rennes, le 13 novembre 2021



Objet : mise à disposition gracieuse de photographies - attestation sur l'honneur

Madame, Monsieur,

Par la présente, et en ma qualité de coopératrice de Breizhicoop et membre de la commission communication, je vous confirme l'utilisation des photographies prises par le photographe ambulant. Cet usage a été délivré à titre gracieux par ce dernier.

Les clichés pris et donnés par le photographe ambulant permettent de valoriser notre structure au travers des médias suivants :

-site internet et newsletter de Breizhicoop

-réseaux sociaux

-journaux.

Cette déclaration est réalisée dans le cadre de la candidature du photographe ambulant aux éco-défis 2021 d'Ille-et-Vilaine et suite à une sollicitation de sa part. Je reste à votre disposition, dans l'éventualité où un complément d'informations serait nécessaire.

En souhaitant tous les vœux de succès au photographe ambulant, je vous prie, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de mes salutations respectueuses.

Lauriane Le Boyer

Pour BREIZHICOOP


BREIZHICOOP
BREIZHICOOP - SUPERMARCHÉ COOPÉRATIF & PARTICIPATIF
15, Avenue de Pologne 35000 RENNES Tel. 02 99 30 01 33
www.breizhicoop.fr - contact@breizhicoop.fr
Agréé - Institut pour l'Initiative Sociale - 01027 3400000000
N° 450 000 000 001 - TVA 4500000000